

Dossier de candidature aux épreuves de sélection à retourner complet avant le 1^{er} Septembre 2023

Action qualifiante BPJEPS Animation Sociale
Diplôme de niveau IV
Durée de 18 mois : du 02/10/2023 au 28/02/2025
Réforme du 27 avril 2016 qui crée le BPJEPS en 4 UC
Arrêté du 9 novembre 2016 portant création de la mention
« animation sociale » spécialité « animateur »

Contacts :

Pour les stagiaires relevant de l'ESRP ORSAC (stagiaires orientés par leur MDPH) merci d'adresser le dossier à : Sonia ROUX-MICHOLLET - Tél : 04 74 14 82 25 ou secretariat@esrp-orsac.fr

Pour les stagiaires relevant de l'ADEA : les dossiers sont à adresser à Isabelle PERRET - Tél : 04.74.32.77.47 ou isabelle.perret@adea-formation.com

Nom :

Prénoms :

Nom de naissance :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

.....

.....

Tél :

Mail :

N° de S.S.....



MAJ-19/06/23

Avez-vous une orientation MDPH pour la formation BPJEPS Animation Sociale ? :

- ☐ OUI
- ☐ NON

Si vous ne relevez pas d'une notification MDPH :

Qui finance les frais pédagogiques de la formation ?

- ☐ OPCO
- ☐ CPF
- ☐ ANFH
- ☐ Autre, précisez :.....

Comment allez-vous être rémunéré durant toute la durée de la formation ?

.....
.....

Prérequis obligatoires à l'examen du dossier de candidature à l'entrée en formation :

- être capable de justifier d'une expérience d'animateur professionnelle ou non professionnelle auprès de tout public d'une durée minimale de 200 heures au moyen d'une attestation délivrée par la ou les structures d'accueil ;
- OU**
- ou justifier de l'une des qualifications suivantes permettant au candidat d'être dispensé de la justification de l'expérience professionnelle ou non professionnelle : BAFA, BAFA, CQP périscolaires/loisirs, BPJEPS, BAC PRO*, BEP ASSP/S.S, CAP petite enfance, Titre Professionnel**, BEPA Service aux Personnes, DE AVS/DE AES /AMP/ME/AP/TISF ;
- ET**
- + être titulaire de l'une des attestations de formation relative au secourisme suivante (attestation en cours de validité) : PSC1, AFPS, PSE1, PSE2, AFGSU ou SST.
 - * « service de proximité et vie locale », « agricole toute option », « ASSP »
 - ** « agent de médiation, information, services », « technicien médiation services »

Informations tests de sélections :

Conformément au décret n°2022-1426 du 10 Novembre 2022, des sélections seront organisées UNIQUEMENT si le nombre de candidats excède le nombre de places disponibles.

Ces tests de sélection auront lieu le 05 Septembre 2023.

Les candidats en seront tenus informés le 02 Septembre 2023. Si des tests de sélections doivent en avoir lieu, une convocation sera envoyée par mail.

Fait à le.....

Signature

La demande de candidature ne sera définitive et prise en compte qu'à la réception de l'ensemble des pièces administratives demandées

Pièces complémentaires à fournir avec votre dossier d'inscription

- ☐ 1 lettre de motivation pour votre entrée en formation (voir annexe 1 jointe à ce dossier) ;
- ☐ 1 exemplaire de votre CV à jour ;
- ☐ 1 photo d'identité ;
- ☐ Copie lisible recto/verso de votre carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- ☐ Photocopie de l'attestation de recensement et du certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (pour les hommes nés après le 31/12/1978 - pour les femmes nées après le 31/12/1982 - ou la journée de défense citoyenneté pour les personnes de moins de 25 ans) ;
- ☐ 1 extrait du bulletin n°3 de votre casier judiciaire de moins de 3 mois ;
- ☐ Les copies justifiant de vos diplômes et expériences validant les 200 heures d'animation
- ☐ 1 copie de votre attestation de formation de premiers secours
- ☐ 1 chèque de 80 euros pour les épreuves de sélection libellé à **CRP ORSAC**
- ☐ 1 copie de vos vaccins à jour

Pour les personnes orientées par la MDPH :

- ☐ Notification d'orientation en ESRP pour la formation BPJEPS Animation Sociale
- ☐ Certificat médical d'aménagement des épreuves + demande individuelle d'aménagements (si vous en avez besoin) téléchargeable sur ce site internet : <https://drdjcs.gouv.fr/>

Annexe 1

Éléments constitutifs de votre lettre de motivation

- 1) Pour quelle raison envisagez-vous d'entreprendre la formation BPJEPS AS
- 2) Que représente pour vous l'obtention du BPJEPS AS
- 3) De quelle manière envisagez-vous votre engagement dans cette formation (organisation personnelle, disponibilité, financement...)
- 4) Dans quelle structure pensez-vous effectuer votre période en entreprise. Avez-vous effectué les démarches nécessaires pour trouver ce lieu. Expliquez !
- 5) Autres éléments que vous trouvez utiles à intégrer à votre motivation.
- 6) Signature du candidat.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement destiné à l'inscription, le suivi pédagogique et administratif des personnes souhaitant intégrer un dispositif de formation. Les destinataires de ces données sont les personnels en charge de l'organisation des sélections, et du déroulement des parcours de formation (durée de conservation : 24 mois). Conformément au règlement sur la protection des données RGPD « Règlement Général sur la Protection des Données » entré en vigueur le 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à l'ESRP ORSAC, 12 rue du Peloux, 01000 BOURG-EN-BRESSE. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.